

Programme



Grâce au plan de relance et à la DREAL Centre-Val de Loire, FNE Centre-Val de Loire, ses associations fédérées et de nombreux acteurs se sont associés autour d'un projet régional visant à améliorer les connaissances des réseaux de mares et restaurer leurs fonctionnalités tout en faisant participer la population pour la saisie des mares et réaliser des chantiers bénévoles.

Fiche technique

IBC – Les mares

Pourquoi créer une mare ?



Attention : D'un point de vue réglementaire, il est interdit de créer une mare à moins de 10 m sur la même ligne d'un ruisseau ou d'une rivière et à moins de 50 m d'une habitation.

Par ailleurs, au-delà de 10 m², une déclaration d'urbanisme est requise ! (Entre 10 et 100 m², le numéro de formulaire est le cerfa 13703*11 et pour une superficie supérieure à 100 m² le numéro est le cerfa 13406).



Les avantages d'une mare

Les mares sont des espaces accueillant une très forte diversité de flore et de faune sur une toute petite surface. Cependant, avec la diminution du nombre de mares en France, les réseaux écologiques se retrouvent déconnectés et les animaux des mares peuvent difficilement se déplacer. Densifier le réseau de mares par la création est une solution à ce problème, particulièrement lorsque la restauration n'est pas possible.

De plus, la mare créée peut nous apporter des services écosystémiques importants, comme l'abreuvement, l'alimentation, ou la régulation de la chaleur du bétail. Elle peut aussi favoriser l'infiltration de l'eau et améliorer sa qualité par phytoépuration.



Où installer sa mare

La mare doit être installée sur un point bas pour que l'eau de pluie puisse y ruisseler et la remplir facilement. Choisir un emplacement orienté au sud afin d'assurer une luminosité suffisante au développement d'une flore et d'une faune diversifiée. Afin de favoriser son ensoleillement, les grands arbres à proximité immédiate sont à éviter autour des petites mares. Leur feuillage apportera trop d'ombre, la comblera petit à petit, et les arbres puiseront dans son eau. Cependant, pour les plus grandes mares, les arbres apportent de l'ombre qui peut être bénéfique car cela limite l'évaporation et le réchauffement des eaux.





Quelle forme lui donner

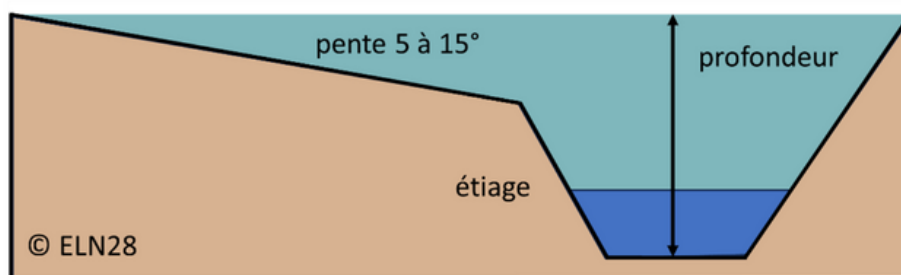
Le mieux est de favoriser les courbes et les pentes douces (entre 5 et 30°) afin de créer des micro-habitats diversifiés et attirer de nombreuses espèces animales et végétales, comme les amphibiens et les petits mammifères ! Et cela évitera les risques de noyade pour ces derniers.

Quand la place manque, il est possible de créer des paliers, permettant à la flore de se développer, tout en gardant une profondeur suffisante, afin d'éviter le gel en hiver et les assèchements en été (étiage, en bleu foncé sur le schéma ci-dessous).



© ELN28

Pour allier profondeur et pente douce, il est conseillé d'excentrer le fond de la mare sur le côté, c'est-à-dire avoir une pente douce et une pente abrupte des côtés opposés de la mare.



© ELN28

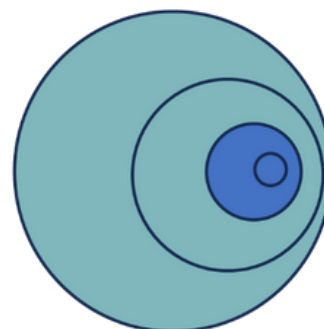


Schéma d'une petite mare idéale



Quelles dimensions lui donner

Une mare de petite taille (à partir de 7 m²) est un milieu déjà très intéressant ! Elle peut accueillir la reproduction d'amphibiens, d'insectes et d'oiseaux. Ainsi, une mare en disque doit donc faire au moins 3 mètre de diamètre, et la partie la plus profonde de la mare devra faire au moins 80 cm de profondeur.



Faut-il végétaliser

Vous pouvez attendre que les espèces végétales s'implantent seules, ce qui peut prendre un peu plus de temps, ou planter des espèces locales. Le mieux dans ce cas est de prélever quelques végétaux d'une mare voisine en veillant à ne pas sélectionner d'espèces invasives ou protégées !

La faune viendra d'elle-même, n'essayez pas d'en importer ! Les poissons sont à bannir car ils s'alimentent des plantes, larves et œufs d'insectes et d'amphibiens, ce qui impactera la diversité faunistique et floristique.

Faites-nous des retours sur vos expériences de créations de mares